

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 01

Hebdomadaires régionaux des Laurentides et de l'Outaouais

Projet de construction d'une ligne à 315 kV, la ligne Chénier-Outaouais

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 3 JUIN 2008 À MONTEBELLO

Québec, le 23 mai 2008 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Qussaï Samak, président, et de M. François Lafond, commissaire, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet de construction d'une ligne à 315 kV, la ligne Chénier-Outaouais par Hydro-Québec TransÉnergie*. L'audience publique aura lieu à compter du **mardi 3 juin 2008 à 19 heures** et se tiendra au **Château Montebello, salle Canada, situé au 392, rue Notre-Dame à Montebello**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

Les séances de la première partie de l'audience seront diffusées en mode audio et en direct dans le site Internet du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 9 juillet 2008, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 26 septembre 2008, à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp. Par la suite, la ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque de Mirabel, bibliothèque centrale, secteur Saint-Janvier, 17710, rue du Val-d'Espoir, Mirabel ;
- Centre municipal de L'Ange-Gardien, 870, chemin Donaldson, L'Ange-Gardien ;
- Conseil des Mohawks de Kanesatake, 120A, rue Notre-Dame, Oka ;
- Conseil de bande Kitigan Zibi Anishinabeg, 1, Paganakomin Mikan, Maniwaki ;
- Hôtel de ville de Montebello, 550, rue Notre-Dame, Montebello.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 1255, rue Saint-Denis, local A-M100, ainsi que dans le site Internet du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Hydro-Québec propose de construire une ligne à 315 kV, entre le poste Chénier, à Mirabel, et le poste de l'Outaouais actuellement en construction à L'Ange-Gardien, pour renforcer le poste de l'Outaouais afin de permettre l'exploitation de la capacité ferme de 1 250 MW de l'interconnexion avec l'Ontario dans toutes les conditions d'exploitation du réseau. Cette ligne serait construite selon des critères élevés en ce qui concerne la résistance au vent et l'accumulation de glace. D'une longueur d'environ 114 km, cette ligne traverserait 15 municipalités et serait située à l'intérieur de la servitude d'Hydro-Québec, du côté nord de la ligne existante Chénier-Vignan. La nouvelle ligne traverserait majoritairement des terres de tenures privées en territoire agricole protégé. Son implantation nécessiterait l'ajout d'équipements à l'intérieur du poste Chénier et l'agrandissement du poste de l'Outaouais. Hydro-Québec estime le coût global du projet à 214 millions de dollars. Le promoteur souhaiterait débiter ses travaux en 2008 et mettre en service la ligne pour le printemps 2010.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Marie-Josée Méthot, coordonnatrice du secrétariat de la commission, en composant le 418 643-7447 poste 426 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : ligne-chenier-outaouais@bape.gouv.qc.ca.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le BAPE est un organisme d'information et de consultation publiques qui permet aux citoyens de s'exprimer sur un projet et d'intervenir dans le processus décisionnel menant à l'autorisation ou non d'un projet. Le BAPE accomplit les mandats qui lui sont confiés par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, notamment le mandat d'information et de consultation publiques d'une durée de 45 jours ainsi que celui d'audience publique d'une durée maximale de 4 mois et celui de médiation d'une durée d'environ 2 mois.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le BAPE a reçu le mandat de tenir une audience publique sur le *Projet de construction d'une ligne à 315 kV, la ligne Chénier-Outaouais par Hydro-Québec TransÉnergie*.